

0. Introduction

0.1 Sujet de thèse

Dans le présent travail, nous nous proposons d'étudier un sujet qui semble peu traité dans la littérature: l'acquisition de la sémantique et de la syntaxe des déterminants du français L2. Plus particulièrement, notre intérêt porte sur la mise en place de la catégorie fonctionnelle DP, le syntagme déterminatif (*en anglais, Determiner Phrase*) d'un point de vue syntaxique et sémantique, chez les apprenants arabophones enfants et adultes. Nous ciblons, à travers le présent travail, les mécanismes cognitifs impliqués dans l'acquisition de la syntaxe et de la sémantique des articles, défini et indéfini, du français à savoir 'LE' et 'UN' respectivement.

L'objectif de cette thèse est d'identifier les processus cognitifs impliqués dans l'acquisition d'une langue seconde par comparaison à ceux impliqués dans l'acquisition d'une langue première. Le processus d'acquisition d'une langue seconde (L2) est-il fondamentalement différent du processus d'acquisition d'une langue maternelle (pas de Grammaire Universelle, mode d'apprentissage cognitivement distinct,...) ou au contraire au moins en partie identique ?

On s'interroge donc sur les sources qui permettent l'acquisition d'une langue seconde: est-ce un transfert de L1 à L2 (dans le sens où on prend les paramètres tels qu'ils sont dans L1 et qu'on les applique à L2) ou bien un processus guidé par des principes universaux (dans le sens où les apprenants L2 sont capables de re-fixer les paramètres dans cette nouvelle langue de la même façon qu'ils l'ont fait pour leur L1)? Afin d'apporter des réponses à ce type de problématique, le présent travail contient trois études qui examinent trois hypothèses: (1) l'économie structurale et l'uniformité catégorielle (Rizzi, 2000; Granfeldt, 2003). (2) le principe du paramètre du choix de l'article (Ionin, 2003). (3) l'échec des traits fonctionnels (Hawkins & Chan, 1997).

0.2 L'acquisition du langage: L1 vs L2

L'acquisition d'une langue seconde, qu'elle soit naturelle (acquérir une langue seconde sans instructions formelles) ou non (acquérir une langue sous instructions formelles, dans un établissement scolaire) est une activité fréquente pour la majorité de l'espèce humaine. Le monolinguisme est le cas marqué. Par exemple les 300-400 millions de personnes ayant l'anglais comme langue maternelle, sont énormément dépassées par les deux milliards de personnes pour qui l'anglais est une langue seconde officielle. Un très grand nombre d'enfants évoluent dans des sociétés où ils sont exposés à une langue ou deux à la maison, à une autre à l'extérieur de la maison et peut être une troisième lorsqu'ils déménagent pour intégrer les écoles supérieures des grandes villes.

Dans la fin des années 60 et le début des années 70, un certain nombre de recherches font l'hypothèse que l'acquisition d'une langue seconde (L2) est systématique et que les erreurs produites en L2 ne sont pas dues au hasard mais sont plutôt guidées par des règles langagières (Selinker, 1972 ; Corder, 1967). De là, s'est développée la conception de l'interlangue et donc l'hypothèse que les apprenants L2 ont internalisé une grammaire mentale ainsi qu'un système de langue naturel qui est décrit en termes de règles linguistiques et de principes. La question qui s'est posée par la suite est de définir la nature de la compétence interlangue ainsi que le rôle de la grammaire universelle dans ce type d'acquisition.

Les premières recherches sur la question de savoir si la grammaire universelle guide l'acquisition d'une langue seconde se sont surtout focalisées sur la notion 'd'accès'. Est-ce que la grammaire universelle est toujours accessible dans l'acquisition d'une langue seconde? La question de l'accès à la grammaire universelle est liée à des questions fondamentales telles que: à quoi ressemble les grammaires des langues naturelles? quelle est la nature de la compétence linguistique? comment est-elle acquise? Il est évident que la grammaire universelle guide l'acquisition d'une langue maternelle. L'hypothèse étant que l'acquisition du langage est impossible en l'absence de principes linguistiques innés. Les recherches sur l'acquisition L2 se centralisent sur la question de savoir si la grammaire universelle contraint les représentations interlangues.

0.2.1 Le problème logique en L1

La grammaire universelle (GU) est définie comme une faculté langagière innée (Chomsky, 1965; 1981; Pinker, 1994) qui contraint les grammaires en leur imposant une forme (l'inventaire des catégories grammaticales possibles: syntaxiques, sémantiques et phonologiques) ainsi que la façon dont ces catégories opèrent (le système computationnel). Cette grammaire contient des principes invariants mais aussi des paramètres qui permettent la variation dans les langues.

La faculté de langage est proposée comme une explication de la façon dont les apprenants utilisent des propriétés grammaticales complexes et dont ils sont capables de porter des jugements sur les énoncés d'une langue. L'hypothèse est que ces propriétés langagière ne sont pas acquises mais innées. Ainsi, proposer que la grammaire universelle est innée revient, en fait, à motiver par l'existence, au moins dans l'acquisition de L1, d'une interaction entre les données linguistiques primaires (en anglais, *primary linguistic data PLD*) et les connaissances abstraites complexes relatives au langage. Dit autrement, l'input (PLD) sous-détermine l'output (la grammaire). Ceci est connu sous le nom de *pauvreté du stimulus* (en anglais, *poverty of the stimulus*) ou bien de *problème logique*. White (1992) donne l'exemple de l'antécédent et de l'anaphore en tant que principe complexe du langage, que les enfants maîtrisent néanmoins correctement et rapidement. Ainsi, il est clair que c'est la grammaire universelle qui explique l'émergence de ce principe opérationnel en temps voulu.

0.2.2 Le problème logique dans l'acquisition L2

En supposant qu'il existe un problème logique en L1, d'où la motivation pour l'existence de la grammaire universelle, les linguistes se posent la question à savoir si ce même problème existe pour l'acquisition L2. Dit autrement, existe-t-il une discordance entre l'input auquel les apprenants sont exposés et les connaissances innées auxquelles les apprenants ont accès (Bley-Vorman, 1990; Schwartz et Sprouse, 2000; White, 1985) ? Il est important de différencier, dans toute recherche sur L2, entre (1) le problème logique et (2) l'accès à la grammaire universelle. Le problème logique en L2 concerne la question de savoir si les apprenants L2 atteignent des connaissances innées (une représentation mentale) qui vont au-delà de l'input L2. Par ailleurs l'accès renvoie au fait que les connaissances linguistiques sont acquises via la grammaire universelle. Le cas le plus fort pour montrer que l'acquisition L2 s'effectue via GU est que

l'apprenant démontre des connaissances subtiles et abstraites de propriétés qui ne sont pas acquises par l'input de L2, de cet input combiné avec des principes d'apprentissage généraux, ou encore sur la base d'instructions grammaticales explicites ou bien de la grammaire L1. Dans tous ces cas, il est possible de parler de problème logique en L2 en plus du fait que GU reste la seule solution pour expliquer ces faits. Pour démontrer le problème logique en L2, les linguistes se penchent vers des cas de pauvreté du stimulus en L2 que White (1989b; 1990) définit comme suit:

- i. Le phénomène en question est déterminé par l'input L2. C'est-à-dire, il ne doit pas s'agir d'une chose qui a pu être acquise par une simple observation de l'input de L2 ou bien sur la base d'instructions, de raisonnement analogique, etc.
- ii. Le phénomène en question fonctionne différemment dans L1 et L2. Si l'apprenant L2 manifeste l'évidence d'une connaissance subtile et abstraite, on souhaite exclure la possibilité qu'une telle connaissance soit obtenue seulement via la grammaire L1.

Le travail de Kanno (1997) est récent et prend en compte le problème logique dans l'acquisition L2. Il s'intéresse aux principes de GU qui contraignent la représentation interlangue. Kanno (1997) s'interroge sur la contrainte des pronoms ouverts dans la grammaire L2 des anglophones apprenant le japonais. En utilisant une tâche de jugement de coréférence, Kanno montre que les apprenants L2 démontrent des connaissances subtiles correctes sur la contrainte du pronom ouvert. La connaissance démontrée par les apprenants anglophones ne peut pas provenir de L1 vu qu'en anglais, les pronoms ouverts prennent des quantifieurs comme antécédents. Ainsi, pour les apprenants anglophones, l'input L2 n'est pas suffisant pour cette connaissance dans le sens où les pronoms ouverts et nus, en japonais, permettent des antécédents similaires dans plusieurs cas. Cette propriété linguistique du japonais n'est pas enseignée dans les livres de grammaire ou dans des classes. Ceci peut être l'évidence que la grammaire L2 est contrainte par la grammaire universelle. Ce même résultat a été trouvé par Pérez-Leroux & Glass (1997).

En guise de conclusion, il s'avère que l'acquisition d'une langue seconde est régie par les principes de GU de la même façon que l'acquisition L1, au moins pour certaines propriétés linguistiques. Ainsi, dans le présent travail, nous soutenons l'hypothèse que l'acquisition d'une L2 est guidée par GU et que le processus d'acquisition d'une L1 n'est pas différent de L2 pour certaines propriétés linguistiques, au moins celles sur lesquelles nous nous penchons dans le présent travail.

0.2.3 Les théories sur l'acquisition en L1 et L2

Par analogie aux théories émises sur le processus d'acquisition d'une langue maternelle, un ensemble de théories a été émis sur le processus d'acquisition d'une langue seconde. Dans le cas de l'acquisition d'une langue maternelle, la recherche s'est focalisée sur la présence ou l'absence des catégories fonctionnelles en début d'acquisition. On distingue, depuis ce type de travaux, trois grandes théories: (1) la continuité forte qui prédit que la grammaire de l'enfant et celle de l'adulte sont identiques donc générées par la grammaire universelle. (Selon cette hypothèse, les catégories fonctionnelles sont présentes à l'état initial de l'acquisition chez l'enfant). (2) la continuité faible qui prédit que la grammaire de l'enfant est différente de celle de l'adulte. (La grammaire de l'enfant contient des catégories fonctionnelles qui n'ont pas le même statut syntaxique que chez les adultes du fait que ces catégories sont sous-spécifiées chez l'enfant). (3) la discontinuité qui prédit que la grammaire de l'enfant et de l'adulte sont différentes. (La grammaire de l'enfant n'est pas régulée par la grammaire universelle. C'est avec la maturation que les catégories fonctionnelles se développent).

Suivant les propositions de Granfeldt (2003), nous appliquons la notion de continuité au processus d'acquisition L2 en proposant que la continuité réfère au degré d'accès à la grammaire universelle en L2. La littérature fait part d'un certain nombre d'hypothèses susceptibles de décrire le processus d'acquisition d'une langue seconde. Ainsi, nous distinguons trois grandes hypothèses:

☒ *Hypothèse du transfert complet et de l'accès complet*: cette hypothèse prédit que la grammaire de l'adulte est identique à celle de l'enfant, du fait qu'elle est régulée par les principes et paramètres de GU. L'idée principale est que l'état initial de la grammaire L2 est l'état final de la grammaire L1. C'est-à-dire que l'apprenant commence l'acquisition d'une langue seconde par un transfert de règles de L1 à L2. Lorsque L1 est incapable de traiter l'input, alors l'accès à GU est possible.

☒ *Hypothèse du transfert partiel*: Cette hypothèse prédit que la grammaire de l'adulte diffère un peu de la grammaire de l'enfant du fait que l'apprenant L2 a un accès partiel à GU. C'est-à-dire qu'il a un accès aux catégories lexicales, mais pas aux catégories fonctionnelles.

☒ *Hypothèse du transfert sans accès*: cette hypothèse prédit que l'acquisition d'une

langue seconde s'effectue via le transfert de L1 à L2. C'est-à-dire que pour acquérir une langue seconde, l'apprenant L2 applique les règles de L1 à L2.

Il est important de mentionner, qu'un grand nombre de travaux sur l'acquisition L2 montrent que ce type d'acquisition ne s'effectue pas seulement sur la base d'un transfert de règles de L1 à L2 (Schwartz & Sprouse, 1996; White, 1991; 1992; 2003 parmi beaucoup d'autres). Ce genre d'étude nous a motivée à entreprendre une étude sur l'accès à la grammaire universelle dans l'acquisition d'une langue seconde. Ainsi, nous souhaitons défendre l'hypothèse du transfert complet et de l'accès complet dans l'acquisition d'une langue seconde.

0.3 Motivation pour ce travail

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la psycholinguistique parce qu'il s'intéresse à l'étude des processus cognitifs mis en œuvre dans l'acquisition du langage. Ainsi cette étude se donne l'objectif de mettre au jour les mécanismes impliqués dans la compréhension et la production orale et écrite du langage.

Peu de gens refusent l'hypothèse qu'un enfant acquiert avec succès une autre langue. En revanche, il y a un désaccord sur le succès d'un apprenant à acquérir une langue à l'âge adulte et à arriver à une même compétence qu'un natif. Nous nous engageons, dans le présent travail, à étudier les processus cognitifs d'acquisition d'une langue seconde chez des enfants/adultes par rapport à ceux impliqués dans l'acquisition d'une langue première.

La révolution cognitive s'est focalisée sur l'étude des langues maternelles sans trop prêter attention à l'apprentissage des langues secondes. Les langues secondes souffrent d'une négligence théorique due, en quelque sorte, au mouvement behavioriste, une théorie dont le noyau réside dans le fait que l'apprentissage d'une langue seconde est essentiellement basé sur l'apprentissage imitatif guidé par la grammaire de la langue première, processus que l'on nomme souvent, chez les behavioristes, le transfert.

La faiblesse théorique de la perspective behavioriste a été soulignée par la perspective générativiste issue des travaux de Noam Chomsky. Chomsky se concentre sur l'aspect génétique du langage, à la fois spécifiquement humain et inné, et propose le modèle des principes et paramètres qui constitue le contenu de la grammaire universelle que tout être humain possède. Après un long travail sur le langage et la cognition, on s'accorde à dire que l'acquisition d'une langue maternelle met en jeu les principes et les paramètres universels.

Toutefois, ce type de modélisation n'existe pas dans l'acquisition d'une langue seconde d'où les désaccords quant aux contraintes qui guident l'acquisition d'une langue seconde. Certains pensent que l'acquisition d'une langue seconde s'effectue sur les mêmes bases que la langue maternelle, c'est-à-dire qu'elle est contrainte par les mêmes principes et paramètres qui guident l'acquisition L1 (Schwartz & Sprouse 2002). D'autres, par ailleurs, pensent que, lors de l'acquisition d'une langue seconde, l'apprenant ne peut pas faire appel aux principes et paramètres de la langue maternelle vu qu'ils ne sont accessibles que pour acquérir une L1. Autrement dit, acquérir une langue seconde ne donnerait pas aux apprenants l'accès à la grammaire universelle (Lenneberg, 1967). Ainsi, l'acquisition d'une langue seconde (L2) serait complètement différente de l'acquisition d'une langue maternelle (L1).

L'absence d'un modèle syntaxique «principe et paramètre» dans le processus d'acquisition d'une langue seconde s'explique dans la perspective de Lenneberg (1967), qui propose l'existence d'une période critique à la suite de laquelle l'acquisition d'une langue seconde est impossible du fait que toute langue est acquise via la grammaire universelle et que cette grammaire est inaccessible après la période critique. Selon cette perspective, l'apprenant d'une langue seconde n'arrivera jamais à la même compétence que le natif et l'acquisition L2 ne sera donc jamais ni parfaite ni complète ni identique à celle de L1. Sous cet angle, une langue seconde n'a pas de pertinence pour décrire la faculté langagière que possèdent les êtres humains et qui leur permet d'acquérir une langue, ce qui explique probablement la négligence théorique dont ont pâti les langues secondes.

Les générativistes attribuent la négligence à l'encontre des langues secondes à une méfiance quant aux jugements de grammaticalité produits par les locuteurs non-natifs. Ces jugements de grammaticalité ne reflèteraient pas la compétence langagière donc le savoir implicite des locuteurs d'une langue donnée.

L'idée que les langues secondes souffrent d'un intérêt théorique très faible a été soutenue par certaines études sur la représentation du langage dans le cerveau. Par exemple l'étude d'Opler, Albert, et Gordon (1975) qui montre que, dans le processus d'acquisition d'une langue seconde, la latéralisation droite est supérieure dans le traitement de la langue seconde par rapport à celui de la langue maternelle. Ce résultat supporte l'idée que le processus d'acquisition d'une langue seconde implique des processus neurologiques différents de ceux qu'implique le processus d'acquisition d'une langue première.

On s'accorde généralement à supposer que la compétence acquise dans la langue maternelle n'égale jamais celle acquise dans une langue seconde, une inégalité dont la nature reste encore

floue. Par exemple, il n'est pas évident si cette inégalité, comme le pense certains, relève de l'inaccessibilité pour les apprenants d'une langue seconde à la grammaire universelle après la période critique, point de vue lié à l'hypothèse d'une période critique, ou à l'inexistence d'une grammaire universelle, dans l'approche béhavioriste. L'approche béhavioriste ainsi que l'hypothèse d'une période critique ont été critiquées respectivement lors du développement des sciences cognitives et d'autre part du fait que, à l'heure actuelle, il n'y a aucune limite indiquée pour cette période. En effet, les études sur la latéralisation montrent qu'il est possible que cette période commence à la naissance, mais ne fournissent aucune donnée quant à la fin de cette période.

La littérature mentionne une différence qualitative entre les enfants et les adultes apprenant une langue seconde à l'âge adulte. Il y a cependant des études qui montrent qu'il existe des similarités entre les deux types d'acquisition et rien ne permet d'affirmer que la période critique est biologiquement déterminée. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'effet d'âge pour l'acquisition d'une langue seconde, car beaucoup d'études ont montré que la performance montre un déclin régulier. L'absence de preuves sur l'existence d'une période critique signifie que l'hypothèse selon laquelle le processus d'acquisition du langage, biologiquement déterminé, devient brutalement inaccessible à l'âge de la puberté, est une hypothèse incorrecte et non-solide. Les chercheurs qui comptent poursuivre les études sur l'existence d'une période critique doivent donc préciser leurs hypothèses (Hakuta, 2001, P. 204):

«Le déclin graduel à travers l'âge dans le succès ultime d'une langue seconde signifie très probablement qu'il existe une multitude de facteurs: physiologiques, cognitifs et sociaux. Les chercheurs qui souhaitent poursuivre l'hypothèse de la période critique doivent être plus précis dans leurs prédictions par exemple pouvoir identifier des principes linguistiques qui sont supposés être inaccessibles à la fin de la période critique. D'autre part, il est important pour ceux qui veulent insister sur les facteurs cognitifs et sociaux, dans l'acquisition d'une langue seconde soient spécifiques également dans leurs prédictions. Etant donné les implications fortes d'une période critique pour les décisions et les pratiques (i.e. non seulement sur le fait que l'exposition doit se produire de façon précoce, mais aussi que l'exposition plus tard dans la vie n'a pas le même effet positif), les standards de la preuve dans ce domaine doivent être élevés, et les éducateurs et les décideurs politiques qui prêtent attention à ce type de recherche ne doivent pas se satisfaire de moins ».

(Hakuta, 2001, P. 204. Notre traduction)¹

¹«The gradual decline over age in the ultimate attainment of a second language most likely means that there are

Le noyau de la recherche sur le processus d'acquisition d'une langue seconde concerne l'accès aux principes de la grammaire universelle à l'âge adulte. La question est celle de savoir si l'accès aux principes est partiel ou complet?

Dans la théorie de l'accès partiel aux principes de la grammaire universelle en L2 (Flynn 1987, Flynn 1996 et Shachter 1996), on retrouve l'idée que l'apprenant d'une langue seconde a accès aux principes de la grammaire universelle mais non pas au répertoire complet des paramètres. Par conséquent, on s'attend à ce que les apprenants L2 produisent une grammaire contrainte par les principes de GU, donc une grammaire qui n'est pas sauvage. Par ailleurs, les apprenants L2 seraient incapables d'acquérir une L2 dont les paramètres diffèrent de ceux de leur langue maternelle. Y a-t-il des principes spécifiques aux langues secondes c'est-à-dire qui ne sont pas opérationnels dans l'acquisition d'une langue maternelle?

Indépendamment du grand nombre de questions, que soulève le processus d'acquisition L2 en grammaire générative, notre motivation pour le présent travail a été renforcée par l'éventail restreint de langues et de structures pour lesquels le processus L2 a été étudié: depuis une trentaine d'années, les recherches en L2 ont porté essentiellement sur l'anglais, le français, l'allemand et l'italien, et ont privilégié certains aspects restreints de la syntaxe, notamment l'acquisition du syntagme verbal. On peut citer ici deux des plus grandes études sur la syntaxe en langue seconde, ZISA (Meisel, Clahsen et Pienemann, 1981) et ESF (Perdue, 1995; Klein et Perdue, 1997), qui ont principalement étudié la structure syntaxique du syntagme verbal et de la phrase en L2. Les résultats encourageants de ces recherches ont motivé certains chercheurs tels que Parodi, Schwartz et Clahsen (1997) à défendre l'idée qu'il est désormais nécessaire d'étudier de façon plus approfondie l'acquisition morpho-syntaxique du syntagme nominal pour voir si les résultats obtenus sur la structure des syntagmes verbaux sont transposables aux syntagmes nominaux.

D'autre part, on trouve quelques rares travaux récents sur l'acquisition du DP qui étudient une variété d'apprenant L1, 2L1 ou L2 dans des cadres théoriques différents. À titre d'exemple

multiple factors at work-physiological, cognitive, and social. Researchers who wish to pursue the critical period hypothesis would need to become more specific in their predictions, such as in identifying the linguistic processes that are putatively shut down at the end of the critical period. On the other hand, it is incumbent on those who wish to stress the cognitive and social factors in second language acquisition to be equally specific in their predictions. Given the harsh implications of a critical period for policy and practice (i.e., not only that exposure is needed early, but also that exposure later in life is less valuable), the standards of evidence in this area must be held high, and educators and policymakers who pay attention to this research should demand no less ».(Hakuta, 2001, P. 204)

citons l'étude de l'acquisition L2 du genre par Bartening (2000a,2000b), Surridoe (1993) et Carroll (1999) ou certains travaux, Parodi et al (1997) sur l'allemand L2, Gess et Herschensohn (2001) et Granfeldt (2003) sur le français L2, et Ionin & Wexler sur l'anglais L2.

Un des arguments qui, à notre avis, favorisent une étude sur DP en français L2 vient du domaine de la description syntaxique. Des études comparatives sur les propriétés syntaxiques des syntagmes nominaux de plusieurs langues, par exemple l'anglais ou le hongrois, montrent que le syntagme nominal et le syntagme verbal ont une structure syntaxique ainsi que des projections fonctionnelles assez parallèles (Abney, 1987 et Szabolcsi, 1983; 1984). L'hypothèse de ces travaux est que la phrase (représentée par la catégorie fonctionnelle CP, *Complementer Phrase*) et le syntagme déterminatif (représenté par la catégorie fonctionnelle DP, *Determiner Phrase*) ont une structure syntagmatique identique; une structure hiérarchique fort semblable avec, à leur racine, une catégorie lexicale, V ou N qui est dominée par une série de projections fonctionnelles comme l'aspect, l'accord et le temps pour les projections verbales ou le nombre, l'accord ou la quantification pour les projections nominales. Ceci est assez bien confirmé pour le français par exemple dans les travaux de Valois (1991) et Bernstein (1991,1993). Mais la question reste de savoir dans quelle mesure une telle hypothèse se vérifie dans d'autres langues et en particulier en arabe où il existe à ce jour relativement peu d'études dans ce domaine. Cette nouvelle analyse du syntagme nominal permettra sûrement des découvertes intéressantes dans le domaine de l'acquisition des langues secondes en relation avec le développement de la catégorie DP.

0.4 Problématique

Les cinquante dernières années d'étude comparative des langues ont contribué à faire ressortir un certain nombre de principes généraux et de paramètres dont la validité a été confirmée par des études d'acquisition aussi bien que par des études diachroniques. A-t-il jamais été montré que l'acquisition d'une langue seconde implique des facultés cognitives différentes de celles d'une langue maternelle? Si oui, comment peut-on caractériser ces facultés?

Le présent travail est guidé par des questions dont les réponses permettront de comprendre le processus de l'acquisition d'une langue seconde:

- ☒ Y a-t-il des principes linguistiques spécifiques aux langues secondes qui n'opèrent pas dans l'acquisition d'une langue maternelle ?

- ☒ Si tel était le cas, quelles en seraient les manifestations possibles et de quels phénomènes rendraient-ils compte? Varient-ils selon les langues ?
- ☒ Ces principes relèvent-ils ou non d'une capacité cognitive d'apprentissage non-linguistique? Si tel n'était pas le cas, l'idée que la maîtrise d'une langue seconde passe par des stratégies cognitives distinctes de celles d'une langue première s'en trouverait affaiblie.

Quelles que soient les réponses, il est clair que ces questions sont d'une importance fondamentale pour parvenir à distinguer ce qui, dans la connaissance d'une langue, est ou n'est pas propre à la faculté linguistique. De même, y a-t-il des principes en évidence dans une langue première donnée que les locuteurs non-natifs sont incapables d'acquérir?

0.5 Hypothèses

- ☒ Le principe de l'uniformité catégorielle guide l'acquisition de la syntaxe des articles du français L2 chez les enfant et les adultes arabophones. Ce principe incite les apprenants L2 à placer le déterminant dans le spécifieur de DP et non pas dans D°. Le statut syntaxique des articles chez les apprenants L2 influence l'acquisition de la sémantique des articles chez ces apprenants.
- ☒ Le principe (sémantique) de la spécificité guide l'acquisition de la sémantique des articles chez les apprenants arabophones.
- ☒ Lorsque un trait fonctionnel existe en L1, alors son acquisition L2 est plus facile, mais ne permet pas toujours d'arriver à une acquisition parfaite de ce trait. Chez les apprenants arabophones, le trait de genre est plus au moins acquis par ces apprenants, mais des difficultés persistent en ce qui concerne l'accord du genre.

0.6 Tests et expériences

Pour tenter de répondre aux questions ci-dessus (cf. § 0.4) nous avons élaboré trois études qui visent la vérification de trois hypothèses différentes. Notre première étude concerne les principes syntaxiques impliqués dans l'acquisition du DP en français L2. À travers cette étude nous souhaitons comprendre quels principes syntaxiques guident l'acquisition des articles du français L2 chez les apprenants arabophones. Nous avons pris pour base théorique deux

principes syntaxiques proposés en grammaire générative dans les travaux de Rizzi (2002): le *principe de l'uniformité catégorielle* et le *principe de l'économie structurale* (Rizzi, 2002; Granfeldt, 2003). L'arabe est une langue qui contient un article défini différent de celui du français dans le sens où il ne porte pas les traits de genre et de nombre qui sont portés par le nom. Par ailleurs, les différentes études en syntaxe montrent que les articles définis et indéfinis en arabe et en français sont des têtes syntaxiques qui occupent la position D°. Si on suppose que l'acquisition L2 est contrainte soit par les principes syntaxiques de la langue maternelle, soit par ceux de la langue seconde, il semblerait évident ici que la position syntaxique de base des articles du français chez les apprenants arabophones devrait être celle d'une tête dans D°. Toutefois, Granfeldt (2003) a étudié l'acquisition des déterminants du français chez des apprenants scandinaves suédophones et a démontré que, dans la grammaire de l'interlangue des apprenants L2, le déterminant défini était placé dans la position spécifieur de DP et non pas en position de tête D°. De ce fait, on s'est posé la question de savoir si, aux différentes étapes de leur acquisition L2, les apprenants arabophones pourraient également placer l'article défini du français dans la position spéc-DP. En effet, si l'article se trouve toujours dans D°, alors il y a tout lieu de supposer que la structure syntaxique de l'interlangue est essentiellement guidée par des principes de transfert. Au contraire, si l'article se trouve dans la position de spéc-DP, alors la structure syntaxique serait plus articulée pour le DP du français et il y aurait lieu de penser que le transfert n'est pas à la base de la structure nominale de l'interlangue. Se pose alors la question fondamentale de la nature des principes qui sont effectivement en jeu dans l'acquisition. Nos résultats montrent que les apprenants arabophones enfants et adultes ne font pas d'omission d'articles (l'article indéfini est représenté par un zéro en arabe dialectal), et donc qu'ils n'utilisent pas le principe de l'économie structurale (l'hypothèse de la troncation). Par ailleurs, nos résultats pour cette étude, montrent, d'un autre côté, que les apprenants arabophones n'utilisent pas l'article élide devant les noms commençant par une voyelle, et feraient donc appel, selon Granfeldt (2003) au principe de l'uniformité catégorielle. Granfeldt (2003) propose que l'élision relève d'une restructuration prosodique qui caractérise les éléments faibles et clitiques en syntaxe (Cardinaletti et Starke, 1999). L'absence de l'élision chez les apprenants L2, suggère que l'article défini n'a pas le même statut syntaxique que dans la langue cible qui est le français. Ainsi nos résultats vont dans le sens des résultats de Granfeldt (2003), dans le sens où les apprenants L2 positionnent l'article défini dans le spéc-DP et donc le considèrent comme un démonstratif (une projection maximale, Giusti, 1997). Nous supposons que, vu que ce choix n'existe ni L1 ni en L2, il provient vraisemblablement de GU.

Notre seconde étude cible la sémantique des articles en français L2. Cette étude examine l'accès à la grammaire universelle. Il existe des données, dans certains domaines de l'acquisition L2, montrant que les apprenants L2 ont accès à des paramètres de la grammaire universelle qui ne proviennent ni de L1 ni de L2. Une évidence robuste de ce phénomène provient du domaine du mouvement du nom (Pollock, 1989; White, 1990; 1991; 1992; Eubank et al, 1997). Notre étude prend comme base théorique l'hypothèse du paramètre du choix de l'article proposé par Ionin (2003). Ce paramètre a des valeurs binaires: les articles d'une langue sont basés soit sur la définitude soit sur la spécificité. Or, même si l'anglais, le français ou l'arabe, appartiennent à des familles de langues différentes, germanique, romane et sémitique, respectivement, leurs articles sont lexicalisés selon la même propriété sémantique: la définitude (un article qui représente le trait [+ défini] et un autre article qui représente le trait [- défini]).

Ionin (2003) montre que les apprenants n'ayant pas de système d'articles dans leur L1 (russe & coréen, par exemple) fluctuent entre deux valeurs paramétriques lorsqu'ils acquièrent une L2 ayant un système d'articles (e.g., l'anglais). Selon Ionin, les apprenants russes et coréens ont accès à la grammaire universelle par le fait qu'ils font le choix de l'article en faisant appel à la spécificité donc une valeur paramétrique qui n'existe ni en L1 ni en L2. Lorsque nous avons testé les apprenants arabophones enfants débutants, nous avons constaté que les apprenants font le choix des articles selon la spécificité. Ce résultat peut avoir plusieurs interprétations: Le choix des articles sur la base de la spécificité peut être dû à un accès à la grammaire universelle, il peut être dû au fait que l'interface syntaxe-sémantique n'a pas été complètement maîtrisée en L2, et il peut être dû à l'égoïsme de l'apprenant vis-à-vis de son interlocuteur, dans le sens où l'apprenant choisit sur la base de ses propres connaissances plutôt que de calculer l'état mental de son interlocuteur pour savoir quand utiliser l'article défini ou indéfini.

Notre troisième étude porte sur l'acquisition du trait de genre en français L2. Cette étude prend comme base théorique l'hypothèse de l'échec des traits fonctionnels, proposée par Hawkins & Chan (1997) (*en anglais, failed functional feature hypothesis*). Selon cette hypothèse, si le trait de genre existe en L1, il est possible de l'acquérir en L2, alors que, si ce trait n'existe pas en L1, il est impossible de l'acquérir en L2. Notre étude sur les apprenants arabophones montre que les apprenants arabophones enfants attribuent le genre de façon correcte aux noms du français en se basant sur la dernière syllabe du mot. On notera que le trait de genre se manifeste différemment dans les deux langues étudiées ici, il est indiqué sur l'article en français et sur le nom en arabe. Ce résultat peut être expliqué par un accès à GU qui permet aux apprenants d'attribuer le genre à des mots en se basant sur la morphologie du mot. Nous avons renforcé

cette étude par une expérience électro-encéphalographique sur le genre chez les monolingues français et chez les apprenants arabophones L2. La question était: est-ce que les apprenants seront choqués de la même façon, au même degré que les natifs, lorsqu'ils lisent une phrase en L2 qui contient une erreur? Nos résultats montrent que les apprenants L2 sont compétents au même niveau que les natifs avec un petit pourcentage d'erreur. Par ailleurs, nous avons pu montrer que l'activité EEG des apprenants L2 montre que le jugement porté sur le genre des mots est d'abord basé sur L1 (l'arabe) et non pas sur L2 (français). Cette étude montre que dans le domaine du genre en français, les apprenants L2 arrivent à la même compétence que les natifs dans le sens où ils répondent correctement à tous nos stimulus. Mais il y a néanmoins un effet de L1 manifesté sur le tracé EEG, à savoir une N400 qui n'influence pas le choix du sujet (il n'arrive pas à la conscience et n'a pas d'effet sur la réponse explicite). Nos résultats, sur le trait de genre, montrent que la manipulation correcte du genre par les apprenants peut être due à la GU vu que le genre n'est pas indiqué de la même façon en français et en arabe. Ainsi ce que nous avons montré via cette étude, c'est que même lorsque le trait de genre ne se manifeste pas de la même façon dans L1 et L2, il est possible que les apprenants manipulent de façon correcte ce trait en L2 (White, 1990,1991,1992).

Tout au long de ce travail, nous avons élaboré des tests comportementaux sous forme d'exercices à trous où l'apprenant est obligé de remplir le vide par un article. Nous avons aussi élaboré des tests oraux que nous avons soumis aux apprenants, puis que nous avons transcrit via CHILDES. Nous avons aussi élaboré une étude électro-encéphalographique qui nous a permis de mesurer l'activation neuronale des apprenants L2 et de la comparer à celle d'une population de natifs.

Nous avons testé deux types de population, à savoir d'une part des enfants de 10 à 11ans et d'autre part des adultes de 23 à 43ans. Deux niveaux de compétences ont été pris en compte: le niveau débutant qui est le début de l'acquisition L2 et le niveau avancé où l'apprenant a cumulé un certain nombre d'heures et d'années d'apprentissage du français L2. Deux lieux différents nous ont permis d'entreprendre cette étude: l'étranger (Algérie) où nous avons testé les enfants, et la France (Lyon) où nous avons testé les adultes.

0.7 Résultats principaux de la thèse

Notre vérification des trois hypothèses montre dans un premier temps que les apprenants arabophones font appel au principe de l'uniformité catégorielle pour acquérir la syntaxe des articles du français L2, un principe régi par la grammaire universelle. En second temps nous avons réussi à montrer que les apprenants arabophones utilisent le principe de la spécificité pour acquérir la sémantique des articles en français L2. Ce choix n'existe ni en L1 ni en L2: il se peut donc qu'il provienne de la grammaire universelle. En dernier lieu, notre étude sur le genre nous a permis de montrer que les apprenants font appel à la grammaire universelle pour acquérir le genre en français L2, étant donné que ce trait ne fonctionne pas de la même façon dans la langue maternelle des apprenants L2 (arabe).

Cependant ce que le présent travail essaye de montrer, c'est que l'acquisition L2 s'effectue tout à la fois via le transfert et via la grammaire universelle. Il n'est donc pas tout à fait exact que l'acquisition d'une L2 soit un processus qui se résume purement et simplement au transfert de L1 à L2. Par ailleurs, ce travail justifie l'hypothèse que la période critique ne bloque pas complètement l'acquisition d'une autre langue, après que le premier processus d'acquisition soit complété. Ce qu'il reste à définir, c'est pourquoi les apprenants L2 ont parfois, mais pas tout le temps, accès à GU alors que les enfants y ont tout le temps accès.

0.8 Plan de l'étude

Ce travail contient cinq chapitres. Le premier chapitre est une sorte d'introduction théorique sur ce qu'est que le langage et comment on est arrivé à accepter le modèle génératif proposé pour le processus d'acquisition. Ce chapitre détaille la théorie des principes et paramètres en incluant la théorie x-barre, le mouvement et l'hypothèse des catégories fonctionnelles. Il se termine par une description du phénomène de la période critique.

Le second chapitre détaille l'aspect syntaxique de la catégorie fonctionnelle DP. Il donne aussi une description du DP en français, en arabe classique et en arabe dialectal et se termine par une description des différences et ressemblances entre les différents DP décrits. Le chapitre trois concerne l'étude sur la syntaxe des articles en français L2. Il donne une explication des deux

principes qui guident l'acquisition des déterminants à savoir l'économie structurale et l'uniformité catégorielle. Il contiendra notre expérience sur cette hypothèse. Le chapitre quatre concerne notre étude sur la sémantique des articles. Il discute de l'hypothèse du paramètre de l'article pour ensuite détailler notre l'étude sur l'application de ce paramètre aux apprenants arabophones. Le chapitre 5 concerne l'acquisition du trait fonctionnel 'genre' en français. Il détaille l'hypothèse de l'échec des traits fonctionnels et décrit l'étude sur la vérification de cette hypothèse chez les apprenants arabophones. Notre chapitre 6 sera une synthèse de tout le présent travail.